



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES LETTRES
Ecole de langue
et de civilisation françaises

Baccalauréat universitaire de français langue étrangère

(BAFLE)

2022-2023



INFORMATION IMPORTANTE POUR LES ETUDIANT-ES !

Le contenu et les supports de cours et conférences sont protégés par la loi fédérale sur les droits d'auteur et, à ce titre, ils ne peuvent pas être reproduits et diffusés sans autorisation.

En outre, la voix et l'image des enseignant-es et conférenciers/ères leur appartiennent et sont protégées par le code civil (article 28 CCS). Tout enregistrement, même à des fins personnelles et/ou pédagogiques, doit donc faire l'objet d'une demande préalable explicite auprès de l'enseignant-e ou conférencier/ère concerné-e.

Plan d'études de français langue étrangère

Avant-propos

Présentation de la discipline

La discipline "Français langue étrangère" (FLE) vise à développer des outils d'analyse de la langue, de ses usages sociaux, de ses idéologies et de ses modalités d'acquisition. Elle s'adresse aussi bien aux étudiant-es francophones que non francophones¹.

L'objet d'étude du français langue étrangère consiste en une analyse du français en usage, en situation de contact et en acquisition. Une telle analyse demande :

- le développement d'outils techniques et critiques de description de la langue ;
- une approche des valeurs et statuts du français en contact avec d'autres langues et, partant, une étude de la francophonie ;
- une approche du français dans différentes aires sociales, notamment en milieu institutionnel ;
- une approche du français en acquisition, avec une réflexion introductive sur les incidences didactiques ;
- une approche de la littérature et de ses spécificités en situation de contact (migration, auteur-es plurilingues, voyage, francophonie "périphérique").

Le programme comprend aussi quelques enseignements d'approfondissement des connaissances linguistiques en français, offerts aux étudiant-es non francophones dans le cadre du BA7, à suivre de préférence en début de cursus. Ces enseignements s'articulent toutefois à une approche théorique de la langue et de ses usages et visent un haut niveau de compétence².

Organisation des études

Certains modules requièrent la réussite préalable d'un autre module : ces conditions sont clairement indiquées dans le plan d'études. Sinon, la progression est libre.

Attestations et évaluations

Les modules sont évalués sous la forme d'un examen écrit, d'un examen oral ou d'un contrôle continu. Les modalités des contrôles continus sont précisées par l'enseignant-e en début d'année. Certains séminaires sont validés par l'obtention d'une attestation : les modalités pour l'obtention de cette attestation sont différentes selon les séminaires et sont définies par l'enseignant-e en début d'enseignement. Si l'attestation doit être acquise avant de se présenter à l'examen, le plan d'études le mentionne explicitement.

¹ Par " non francophones ", nous pensons aux étudiant-es pour qui le français n'est ni langue de référence (langue parlée en famille ou avec l'entourage immédiat) ni langue de scolarisation (maturité ou équivalent en français). En principe, ces étudiant-es sont soumis-es à l'examen d'admission de français de l'Université de Genève.

² Le niveau C2 du Cadre européen commun de référence pour les langues, où l'on distingue six niveaux allant de A1 à C2. Pour des informations concernant la description des niveaux, voir le site Internet du CECRL : <https://www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages>.

Dispositions particulières pour les étudiant-e-s non francophones

Dans le cadre du module BA7, les étudiant-es non francophones pourront bénéficier d'un enseignement visant l'affinement des pratiques linguistiques.

Dispositions particulières pour les étudiant-e-s en français ou en linguistique

Les étudiant-es qui ont "Linguistique" ou "Langue et littérature françaises" comme autre discipline de BA choisiront les deux séminaires du BA4 parmi ceux offerts spécifiquement par la discipline « Français langue étrangère ». Ils/Elles se référeront pour cela au programme des cours.

BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE

BACHELOR OF ARTS (BA)

Condition d'admission :

- Aucune.

Sauf indication contraire, aucun matériel (dictionnaire par exemple) n'est autorisé pour les examens.

Module BA1	Structures de la langue	12 crédits
Description	Développement d'un métalangage scientifique de description de la langue française et de ses structures. Approche théorique assortie d'exercices.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none">• 1.1, 2h/Semestre de CS, Grammaire I.• 1.2, 2h/Semestre de CS, Phonétique et phonologie du français.• 1.3, 2h/Semestre de CS, Construction et usage du lexique.	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Un examen écrit (4 heures) portant sur la matière des trois CS.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	La réussite de ce module (note minimale : 4) conditionne l'accès aux modules BA3b et BA4.	

Module BA2	Approche des littératures francophones	12 crédits
Description	Etude de quelques aspects des littératures d'expression française et des principaux outils de l'analyse littéraire. Accent mis sur la littérature en contact et sur la francophonie.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2.1, 2h/Semestre de CS, Méthodologie de l'analyse littéraire • 2.2, 2 x 2h/Semestre de SE, Littérature en contact (exemples de thèmes selon les années : littérature et francophonie, littérature romande, littérature et voyage, littérature et migration, etc.) 	
Attestation(s)	Dans le cadre de l'un des séminaires 2.2, travail écrit selon des modalités définies par l'enseignant-e.	
Evaluation	Examen oral (environ 1 heure de préparation et 30 minutes d'interrogation) portant sur l'ensemble des enseignements du module sous la forme d'une analyse de texte d'un passage d'une œuvre étudiée en séminaire (2.2).	
Condition(s)	L'attestation doit être acquise avant de se présenter à l'examen.	
Remarque(s)	/	

Module BA3	Discours en contextes	12 crédits
-------------------	------------------------------	-------------------

Demi-module BA3a	Introduction à l'analyse du discours et des interactions	6 crédits
Description	Thèmes concernant les approches : pragmatique, énonciative, l'analyse discursive et conversationnelle.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/Semestre de CS et 1-2h/Semestre de TP. 	
Attestation(s)		
Evaluation	Un examen écrit (2 heures) portant sur la matière du CS.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Demi-module BA3b	Etude et pratique des écrits académiques	6 crédits
Description	Développement d'une réflexion sur les usages académiques du français, en particulier ceux liés à la rédaction de travaux scientifiques, dans leurs variations disciplinaires. Exercices d'écriture en appui.	
Pré-requis	Réussite du module BA1.	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/Semestre de CS et 2h/Semestre de TP. 	
Attestation(s)	Exercices réguliers dans le cadre des TP, selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Evaluation	Travail écrit noté de 10-12 pages (environ 20'000 signes, espaces non compris) sur un sujet défini d'entente avec l'enseignant-e responsable du demi-module BA3a ou avec l'un-e des enseignant-es du BA4, pour autant que ce travail soit lié à un enseignement suivi dans ce module.	
Condition(s)	L'attestation doit être acquise avant de soumettre le travail écrit à l'examen.	
Remarque(s)	/	

Module BA4	Etude du français et de ses variations	12 crédits
Description	Approfondissement linguistique des différences entre français oral et français écrit, des notions de registre et de norme. Initiation à la démarche empirique dans la description des variétés et variantes.	
Pré-requis	Réussite du module BA1.	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 4.1, 2 x 2h/Semestre de CS, chacun portant sur des niveaux d'analyse différents. Méthodologie de la description des données orales et/ou non standard du français. • 4.2, 2 x 2h/Semestre de SE. Se reporter au programme des cours pour la liste des séminaires thématiques et/ou de linguistique française à choix (ces derniers selon l'offre du BA2b du plan d'études de langue et littérature françaises). Un des deux séminaires choisis au moins portera sur des aspects variationnels. 	
Attestation(s)	Participation active à deux séminaires et travail personnel dans l'un d'eux, selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Evaluation	Examen écrit (4 heures) portant sur la matière des deux CS (4.1).	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	Les étudiant-es ayant « Linguistique » ou « Langue et littérature françaises » comme autre branche de BA choisiront les deux séminaires dans la liste spécifique proposée par le FLE.	

Module BA5	Cultures et idéologies linguistiques	12 crédits
Description	Analyse du français en situation de contact. Introduction au plurilinguisme. Approche des représentations et des idéologies autour du français et de la francophonie.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 5.1, 2h/Semestre de CR, Français et politique linguistique. • 5.2, 2h/Semestre de CR, Français en contact et plurilinguisme. • 5.3, 2 x 2h/Semestre de SE, Séminaires (2). <p>Pour les séminaires, exemples de thèmes (variablement disponibles selon les années) : représentations et évolution de la francophonie ; le marché des langues en Suisse, en Europe et dans le monde ; situations linguistiques complexes ; le français et ses variétés ; interculturalité.</p>	
Attestation(s)	Participation active à deux séminaires choisis en 5.3 et travail personnel dans l'un des deux, selon des modalités définies par l'enseignant-e au début de l'enseignement.	
Evaluation	Un examen oral (environ 30 minutes de préparation et 30 minutes d'interrogation) portant sur la matière des deux cours (5.1 et 5.2).	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Module BA6	Linguistique de l'acquisition et introduction à la didactique du FLE	12 crédits
Description	Analyse du français en acquisition, de la notion de FLE et des principales incidences didactiques des théories de l'acquisition.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 6.1, 2h/Semestre de CR, Introduction à la linguistique de l'acquisition et à la didactique du FLE. • 6.2, 2h/Semestre de CR, Histoire critique des méthodologies en didactique des langues. • 6.3, 2h/Semestre de SE, Séminaire. <p>Pour le séminaire, à choisir parmi les enseignements proposés.</p>	
Attestation(s)	Dans le cadre du séminaire (6.3), selon des modalités définies par l'enseignant-e.	
Evaluation	Un examen oral (environ 30 minutes de préparation et 30 minutes d'interrogation) portant sur la matière des deux cours (6.1 et 6.2).	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Module BA7	Techniques de la langue OU Champ complémentaire	12 crédits
-------------------	--	-------------------

Module BA7	Techniques de la langue	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 5h/Année de CS, Synthèse et argumentation. 	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Contrôle continu selon des modalités définies par l'enseignant-e au début de l'enseignement.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	Module réservé aux étudiant-es non francophones qui désirent parfaire leurs connaissances du français ; à suivre de préférence au début du cursus.	

OU

Module BA7	Champ complémentaire	12 crédits
<p>Les étudiant-es ont la possibilité de choisir un module offert par d'autres disciplines de la Faculté des lettres. Ils/elles s'orienteront de préférence vers des enseignements en linguistique, dans le cadre de la linguistique générale ou des linguistiques de langues. Parmi ceux-ci, les thématiques traitant des problèmes d'acquisition, d'enseignement des langues et de bilinguisme représentent un très bon complément aux études de FLE.</p> <p>Dans tous les cas, le choix de l'étudiant-e devra se faire d'entente avec le/la responsable du plan d'études de français langue étrangère.</p>		

MODULES OFFERTS AUX ETUDIANT-E-S D'AUTRES DISCIPLINES

Toutes les conditions spécifiées plus haut dans la description des modules s'appliquent. Particulièrement pertinents pour les études en langues modernes et en linguistique :

Module BA5	Cultures et idéologies linguistiques	12 crédits
-------------------	---	-------------------

Module BA6	Linguistique de l'acquisition et introduction à la didactique du FLE	12 crédits
-------------------	---	-------------------

Descriptif des enseignements

Abréviations

CR = cours, CS = cours-séminaire, SE = séminaire, TP = travaux pratiques
A = semestre d'automne, P = semestre de printemps, AN = annuel

BA1 : Structures de la langue

Evaluation du module

Examen écrit de 4 heures, en session d'examen, qui portera sur la matière des trois cours-séminaires du module (Grammaire I, Phonétique et phonologie du français, Construction et usage du lexique).

Grammaire I

32M1001 CS.A (semestriel, automne)
Laurence Benetti, lundi 12-14

Les objectifs de cet enseignement sont d'assurer la connaissance d'un métalangage grammatical cohérent et de développer les capacités d'analyse des catégories, des fonctions et des structures grammaticales. Il contient un exposé des règles grammaticales dans une perspective critique et une observation des points traités dans des énoncés authentiques. Les chapitres concernés sont entre autres : - La phrase simple et ses extensions. - Les verbes : emplois particuliers des temps, modes et voix. - Les propositions relative, gérondive, complétive et infinitive. - Les compléments et propositions circonstanciels.

Phonétique et phonologie du français

32M1092 CS.A (semestriel, automne)
Isabelle Racine, mercredi 12-14

Cet enseignement a pour buts d'acquérir les notions théoriques de base en phonétique articulatoire, combinatoire et prosodique ainsi qu'en phonologie, de connaître le système phonologique du français et d'être capable de le transcrire au moyen de l'API, de décrire les différences et les correspondances entre graphie et phonie en français. Il contient une présentation des notions théoriques de base en phonétique articulatoire, combinatoire et prosodique, une présentation du système phonologique du français et de ses difficultés particulières, dans une perspective acquisitionnelle (L1 et L2), ainsi que des exercices de transcription phonétique. La dimension contrastive – différentes variétés de français et français vs autres langues – sera également examinée.

Construction et usage du lexique

32M1011 CS.P (semestriel, printemps)

Françoise Zay, jeudi 16-18

Ce cours-séminaire permet de s'initier à une approche descriptive du lexique français, d'acquérir des connaissances sur les unités qui constituent le lexique et leur variabilité, tant en diachronie (histoire du vocabulaire français, emprunts aux autres langues) qu'en synchronie (définition et typologie des unités lexicales) ainsi que de réfléchir sur des notions couramment utilisées pour décrire des relations sémantiques entre unités lexicales (notions d'homonymie et de polysémie par exemple).

Il est organisé en deux parties : A) Histoire de la langue : les origines et l'évolution du vocabulaire français (étymologie, emprunts, néologie). B) Introduction à la sémantique lexicale : notion de signe linguistique, question des unités (mot / lexème / morphème), types d'unités (mots grammaticaux / mots pleins), analyse du sens et des relations lexicales, introduction à la lexicographie. La présentation des notions théoriques de base et des outils méthodologiques sera accompagnée d'exercices pratiques (analyse de corpus, mise en application des notions sur des exemples précis, discussion de lectures) qui requièrent la participation active des étudiant-es.

BA2 : Approche des littératures francophones

Evaluation du module

Examen oral d'environ 30 minutes en relation avec la matière du cours-séminaire et des séminaires (sous la forme d'une explication de texte).

Attestation : travail écrit dans l'un des séminaires 2.2.1 ou 2.2.2, à obtenir avant l'examen. L'attestation ne sera délivrée qu'au moment où les deux séminaires auront été activement suivis. Les modalités du travail en séminaire ainsi que les critères d'évaluation seront précisés en début d'enseignement.

Méthodologie de l'analyse littéraire

32M1093 CS.A (semestriel, automne)

Valérie Zuchuat Emery, Nadine Bordessoule Gilliéron, Matthieu Bernhardt, mercredi 14-16

L'objectif de ce cours-séminaire de méthodologie est de permettre à l'étudiant-e d'acquérir les principaux outils de la critique littéraire. Les séances associeront la synthèse théorique d'une notion en particulier et sa mise en pratique dans l'analyse d'extraits littéraires.

Ce cours-séminaire présentera ainsi différents outils d'analyse spécifiques, aussi bien narratologiques et lexicaux que rhétoriques ou syntaxiques : distinction fiction-narration, rôle et organisation d'un texte descriptif, focalisation, figures de rhétorique ou encore notions de versification, notamment.

Poétique du lieu chez C.F. Ramuz et Ph. Jaccottet

32M1094 SE.A (semestriel, automne)

Valérie Zuchuat Emery, vendredi 8-10

Si le lieu tend à réunir une communauté, le paysage est l'objet d'une expérience sensible le plus souvent vécue individuellement. Dans ses écrits, Ph. Jaccottet revient sur l'émotion qui a pu le saisir auprès d'un torrent de montagne, face à un temple grec ou devant la lumière si particulière des paysages de la Drôme où il s'était établi dès 1953. L'une de ses ultimes publications, *La Clarté Notre-Dame* (2021), redit cette émotion avec plus d'acuité encore, le temps « ayant passé ». C.F. Ramuz de son côté interroge la force des éléments naturels et des lieux auxquels se mesurent les personnages de ses romans : lac, montagne, village de plaine. L'environnement familier se trouve parfois confronté à un ailleurs rêvé – dans *L'Amour du monde* (1925) ou dans *La Beauté sur la terre* (1927) –, ailleurs dans lequel l'imaginaire se projette au-delà du lac et des océans.

Notre séminaire s'attachera donc à étudier la poétique du lieu et du paysage, à la suite des travaux d'Aline Bergé et de Michel Collot, dans des œuvres de C.F. Ramuz et de Ph. Jaccottet. Par une attention particulière portée à la lecture de l'image – centrale dans l'esthétique ramuzienne et jaccottéenne –, nous observerons la manière dont les auteurs construisent un rapport au monde. Et nous les suivrons par ailleurs dans les liens qu'ils tissent avec d'autres arts (la peinture, la musique), convoqués pour leur pouvoir réparateur.

Bibliographie

C. F. Ramuz, *La Beauté sur la terre* (1927). Edition utilisée en séminaire : Plaisir de lire, 2016 (postface de Vincent Verselle).

Philippe Jaccottet, *Après beaucoup d'années* (1994) in *Cahier de verdure* suivi de *Après beaucoup d'années*, Paris, Gallimard (« Poésie/Gallimard »), 2003.

Philippe Jaccottet, *La Clarté Notre-Dame*, Paris, Gallimard (coll. « Blanche »), 2021

Prière de se procurer les ouvrages du séminaire (disponibles dès fin août) à la librairie Le Rameau d'Or, 17 bvd Georges-Favon.

Récits de voyage en « France Antarctique »

32M1095 SE.P (semestriel, printemps)

Matthieu Bernhardt, jeudi 12-14

La petite colonie française fondée dans la baie de Rio de Janeiro, baptisée « France Antarctique », si elle n'a vécu que quelques années (1555-1560), occupe une place privilégiée dans la littérature géographique renaissante. André Thevet, Jean de Léry (membre de la délégation envoyée au Brésil par Calvin) et Michel de Montaigne se sont fait l'écho de cette aventure singulière en terre brésilienne où catholiques et réformés-pensaient pouvoir cohabiter pacifiquement. Leurs œuvres, au-delà de leur indéniable valeur littéraire, véhiculent de précieuses informations documentaires sur l'Amérique, sur la nation tupinamba et, par un effet miroir, sur la société française de l'époque.

Dans ce séminaire, nous étudierons les modalités et les enjeux des récits de voyage de Thevet et Léry, ainsi que les rapports intertextuels qu'ils entretiennent avec le célèbre essai de Montaigne intitulé « Des cannibales ». Pour ce faire, nous articulerons une lecture rapprochée des textes avec des considérations plus larges sur « l'écriture de l'Autre ».

Bibliographie

Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Bresil* (1578), éd. Frank Lestringant, Paris, Le Livre de poche, « Bibliothèque classique », 1994.

Le Brésil d'André Thevet : Les singularités de la France Antarctique (1557), éd. établie par Frank Lestringant, Paris, Chandeigne, 1997.

Michel de Montaigne, *Essais*. Livre Premier, éd. J. Céard, Paris, LGF, Le Livre de Poche, 2002.

BA3 : Discours en contextes

Demi-module BA3a – Introduction à l'analyse du discours et des interactions

Introduction à l'analyse du discours et des interactions

32M1096 CS.A (semestriel, automne)

Anne Grobet, jeudi 10-12

Ce cours-séminaire présente et analyse l'émergence de concepts-clés sur lesquels se fondent les principales approches du discours et des interactions (énonciative, pragmatique, conversationnelle, etc.). Sont ainsi abordées les questions des fonctions du discours, de ses unités, de sa structure, de son hétérogénéité et de la prise en compte du contexte. Au terme de ce cours-séminaire accompagné de travaux pratiques, l'étudiant-e aura acquis une connaissance des enjeux théoriques des modèles d'analyse et une compétence pratique à analyser de manière fine différents genres de discours.

Evaluation : Examen écrit de 2h portant sur la matière du CS.

Analyse du discours et des interactions : travaux pratiques

32M1097 TP.A (semestriel, automne)

Anne Grobet, mardi 10-12

!!! Ces TP débutent la troisième semaine de cours !!!

Ces travaux pratiques accompagnent le CS 32M1096 BA3a. Ils visent à thématiser les aspects méthodologiques des différentes approches et à mettre en pratique les notions étudiées sur des corpus variés.

Demi-module BA3b – Etude et pratique des écrits académiques

Condition préalable

Réussite du module BA1.

Etude et pratique des écrits académiques

32M1098 CS.A (semestriel, automne)

Françoise Zay, lundi 8-10

32M1099 TP.A (semestriel, automne)

Françoise Zay, lundi 10-12 (TP groupe A) – mardi 16-18 (TP groupe B)

L'objectif central est que les étudiant-es développent une réflexion sur les usages académiques du français, dans ses dimensions tant sociolinguistiques qu'énonciatives, tout en perfectionnant leurs propres compétences rédactionnelles. Dans ce but, il leur sera demandé de : – Analyser les normes, explicites et implicites, qui régissent les écrits

universitaires, et réfléchir sur les rapports entre ces textes et d'autres types de textes. – Décrire un certain nombre de procédés linguistiques et de techniques d'écriture mises en œuvre dans les travaux académiques, et approfondir la question de l'interdiscours (citation, allusion, discours rapporté au sens large) en lien avec la déontologie de l'utilisation des sources. – Expérimenter dans leur propre pratique d'écriture les questions et notions abordées au cours.

Lors du premier cours, les étudiant-es seront réparti-es en deux groupes équilibrés pour la partie TP. Les travaux pratiques font partie intégrante de l'enseignement (ils ne sont pas optionnels) ; un certain nombre de travaux écrits effectués à domicile seront exigés, selon des modalités et des délais fixés en début d'enseignement.

Evaluation

Travail écrit noté de 10-12 pages (environ 20'000 signes, espaces non compris, hors corpus et exemples) sur un sujet défini d'entente avec l'enseignante, en principe lié à l'enseignement suivi dans le demi-module BA3a. L'attestation doit être acquise avant de soumettre le travail écrit à l'examen.

Attestation : Exercices réguliers dans le cadre des TP, selon des modalités définies en début d'enseignement.

Remarque : CS et TP sont indissociables. La participation régulière est requise.

BA4 : Etude du français et de ses variations

Condition préalable

Réussite du module BA1.

Evaluation du module

Examen écrit de 4h, en session d'examen, qui portera sur la matière des deux cours-séminaires du module ('Regard phonologique sur la variation en français oral' et 'Grammaire II').

Attestation : Pour obtenir l'attestation requise par le module, il est nécessaire de participer activement à deux séminaires du module (3 absences au maximum) et de présenter un travail écrit dans l'un des deux. Les modalités de ce travail ainsi que les critères d'évaluation seront précisés en début d'enseignement.

NB. L'un des deux séminaires choisis (au minimum) portera sur des aspects variationnels. Dans l'offre de cette année, il s'agit des trois séminaires suivants : 'Normes et variation', 'Grammaire(s) : observation critique' et 'Description et analyse d'une variété : le français au Canada'.

Regard phonologique sur la variation en français oral

32M1101 CS.A (semestriel, automne)

Isabelle Racine, lundi 16-18

L'objectif de ce cours-séminaire est d'approfondir les notions théoriques de base acquises dans le cadre du cours « Phonétique et phonologie du français » donné dans le BA1, en développant les aspects liés à la variation phonologique, notamment diatopique. Différentes variétés de français seront examinées sur la base de données de corpus et une méthodologie d'analyse sera mise en place et appliquée à ces données.

Grammaire II

32M1100 CS.P (semestriel, printemps)

Laurence Benetti, mardi 14-16

Ce cours fait suite au cours de *Grammaire I*, donné dans le cadre du module BA1 et est donc conçu dans cette perspective. L'objectif principal est d'apprendre à développer des capacités de réflexion sur la langue, en utilisant un métalangage approprié. Différents points de grammaire seront traités dans une perspective métalinguistique qui mettra l'accent sur l'apprentissage de méthodes d'analyse diverses (analyse distributionnelle, grammaire générative, étude syntaxique du français parlé et de certaines structures non standard).

Normes et variations

32M1102 SE.A (semestriel, automne)

Laurence Benetti, mardi 14-16

Ce séminaire propose une approche contrastive des normes grammaticales et des méthodes de description qui intègrent les phénomènes variationnels en tant qu'éléments constitutifs du système, une étude des fonctions sociolinguistiques de la variation, un examen des contextes, à l'écrit et à l'oral, où il y a conflit entre respect de la norme et optimisation des fonctions pragmatiques de la communication, ainsi que des analyses de cas d'hypercorrection. Durant le semestre, divers micro-systèmes du français seront abordés, choisis en fonction des possibilités de variation qu'ils présentent ainsi que des difficultés qu'ils représentent pour les apprenant-es.

Grammaire(s) : observation critique

32M1103 SE.P (semestriel, printemps)

Bertrand Sthioul, jeudi 10-12

Ce séminaire vise à mieux connaître et différencier les différents types d'ouvrages traitant de la grammaire française, à développer une réflexion critique sur ces ouvrages, sur les règles de grammaire présentées et sur la notion de « norme », ainsi qu'à développer sa capacité à identifier un problème grammatical. Il consiste en une lecture critique, sur des points de grammaire précis, de quelques ouvrages de référence (grammaires plus ou moins prescriptives, dictionnaires, manuels de FLE, recueils d'exercices et leurs corrigés). Il s'appuie sur des études d'exemples pouvant être considérés comme problématiques, voire faux, et sur une réflexion sur les notions de norme, d'écart, de variation, de niveau de langue et de registre.

Description et analyse d'une variété : le français au Canada

32M1144 SE.P (semestriel, printemps)

Marie-Hélène Côté, mercredi 10-12

Ce séminaire propose une description et une analyse linguistiques du français parlé au Canada, dans une approche à la fois comparative et holistique, qui intègre les caractéristiques linguistiques (phonologiques, morphologiques, syntaxiques, lexicales) dans leur contexte historique, démographique et social, notamment à travers les questions de norme. Les discussions s'appuieront sur des données authentiques collectées au Canada, qui seront explorées et manipulées grâce aux outils de la linguistique de corpus. Les étudiant-es pourront également aborder les implications didactiques ou théoriques des données présentées, en fonction de leurs intérêts.

BA5 : Cultures et idéologies linguistiques

Evaluation du module

Examen oral d'environ 30 minutes.

Cet examen évalue simultanément les cours 'Français et politique linguistique' et 'Français en contact et plurilinguisme'. Tirage au sort de deux questions.

Attestation : Pour obtenir l'attestation requise par le module, il est nécessaire de participer activement à deux séminaires du module (3 absences au maximum) et de présenter un travail écrit dans l'un des deux. Les modalités de ce travail ainsi que les critères d'évaluation seront précisés en début d'enseignement.

Français et politique linguistique

32M1025 CR.A (semestriel, automne)

Stéphane Borel, mardi 12-14

Ce cours vise à aborder la langue, et en particulier le français, dans son contexte socioculturel et idéologique. En tant qu'institution sociale, la langue ne peut être pleinement comprise en dehors d'une perspective sociolinguistique. Ce cours revient donc sur la définition même de langue et sur les normes qui la traversent. Il veille aussi à documenter les rapports de force entre langues, entre communautés linguistiques et à l'intérieur de celles-ci. Des notions telles que *dialecte*, *langue polynomique*, *langue régionale*, *langue officielle* ou *langue seconde* sont interrogées. La notion de poids des langues est examinée, avec une focalisation particulière sur la f/Francophonie. En lien avec la présentation du processus d'aménagement linguistique, un accent est mis sur les opérateurs francophones de politique linguistique et sur les relations des locuteurs/trices francophones à leur langue (anglicismes, écriture inclusive, etc.).

Français en contact et plurilinguisme

32M1024 CR.P (semestriel, printemps)

Laurent Gajo, mardi 12-14

A travers une perspective linguistique, sociolinguistique et socioéducative, ce cours aborde de manière critique les phénomènes de contact de langues et de multi-plurilinguisme. Après une introduction générale prenant appui sur la diversité des langues en Suisse, le cours s'organise en deux grands chapitres, le plurilinguisme individuel et le plurilinguisme dans

l'éducation. Le premier se penche notamment sur les définitions du plurilinguisme et les replace dans leur contexte historique et idéologique. Il s'attache aussi à décrire la compétence plurilingue et ses manifestations dans le discours. Le deuxième grand chapitre présente notamment des approches relevant de la didactique du plurilinguisme, complémentaires à ce qu'offre habituellement la didactique des langues étrangères. Le cours se clôt par une réflexion sur le plurilinguisme dans les pratiques scientifiques, au cœur de débats très actuels.

Plurilinguisme et positionnements identitaires

34M1116 SE.A (semestriel, automne)

Alexei Prikhodkine, mercredi 16-18

L'objectif du séminaire est de comprendre les logiques par lesquelles les individus plurilingues produisent des définitions d'eux-mêmes. Pour ce faire, nous essaierons de répondre aux questions suivantes : quelles expériences favorisent ou freinent les auto-identifications des migrant-es en tant que francophones et plurilingues ? Dans quelle mesure les langues d'origine des migrant-es peuvent-elles être considérées comme des emblèmes identitaires par défaut ? Suffit-il de se déclarer francophone pour être considéré-e comme tel ?

L'enseignement sera articulé autour de la notion d'identification et d'idéologie et du rôle joué par les représentations linguistiques dans la définition de soi. En partant du constat que les récentes transformations sociodémographiques des sociétés occidentales ont abouti à des rapports plus complexes entre langue et ethnicité, nous examinerons les facteurs pouvant avoir une incidence sur les orientations identitaires des locuteurs/trices plurilingues, tels la position de ces derniers/ères dans l'espace social et les catégorisations dont ils/elles sont l'objet. Enfin, nous envisagerons les enjeux sociaux des différents positionnements identitaires des personnes issues de l'immigration, notamment dans les domaines de l'appropriation du français et de la dynamique sociolinguistique dans la francophonie.

Différenciation sociolinguistique et diversité francophone

32M1110 SE.A (semestriel, automne)

Alexei Prikhodkine, jeudi 12-14

L'objectif de cet enseignement est de comprendre les mécanismes de la différenciation sociolinguistique et d'examiner la manière dont se crée le lien entre formes linguistiques et phénomènes sociaux. Les questions suivantes serviront de fil rouge au séminaire : comment des différences linguistiques (des sons, des mots) deviennent-elles des constructions sociales (par ex., « un accent », « une langue ») diversement valorisées et quels sont les enjeux sociaux, en termes d'inclusion et d'exclusion, de la production de frontières (sociales, ethniques, etc.) par le biais du langage ?

Le phénomène de différenciation sera abordé au travers des notions telles que la standardisation, l'idéologie ou le style sociolinguistique. Une attention particulière sera portée à l'application de ces notions à l'analyse de différentes situations francophones. Les questions soulevées lors de cet enseignement seront en grande partie abordées à partir des études traitant des situations migratoires.

Regards sur l'interculturalité

32M1136 SE.A (semestriel, automne)

Enseignant-es de l'Université de Genève et intervenant-es extérieur-es

Coordnatrice : Nadine Bordessoule Gilliéron, jeudi 16-18

Ce séminaire vise à mettre en perspective les différents facteurs qui constituent l'interculturalité. Il s'agit d'aborder cette notion en croisant les regards de différents spécialistes de manière à offrir une lecture pluridisciplinaire de cette notion qui touche aux domaines suivants : relativisme culturel, post/néo/colonialisme, multiculturalisme, influences artistiques transculturelles, éducation interculturelle etc... à partir de conférences régulières. Une semaine sur deux, les sujets abordés dans les conférences sont approfondis par des lectures, des discussions et des présentations thématiques ».

Français en Suisse / Français de Suisse : perspectives socio-didactiques en langues seconde / étrangère

32M1120 SE.P (semestriel, printemps)

Roberto Paternostro, mardi 16-18

Le français jouit d'un statut particulier dans le paysage sociolinguistique de la Suisse : il y est à la fois langue première, seconde et étrangère. Néanmoins, cette tripartition ne rend que partiellement compte de la complexité du contact linguistique et de son impact sur l'enseignement/apprentissage des langues. L'objectif de ce séminaire est donc de questionner la pertinence de ces catégorisations à partir d'une approche didactique située et de réfléchir aux enjeux de l'enseignement du français langue étrangère et seconde dans le contexte helvétique. Ces aspects théoriques s'accompagneront de l'analyse de problématiques plus empiriques : les normes pédagogiques à privilégier, la définition d'objectifs contextualisés, la mise au point de méthodologies spécifiques, la création de matériel didactique adapté.

BA6 : Linguistique de l'acquisition et introduction à la didactique du FLE

Evaluation du module

Examen oral d'environ 30 minutes. Cet examen évalue simultanément les cours 'Introduction à la linguistique de l'acquisition et à la didactique du FLE' et 'Histoire critique des méthodologies en didactique des langues'. Tirage au sort de deux questions.

Attestation : Pour obtenir l'attestation requise par le module, il est nécessaire de participer activement à un séminaire du module (3 absences au maximum) et de présenter un travail dans ce cadre. Les modalités de ce travail ainsi que les critères d'évaluation seront précisés en début d'enseignement.

Introduction à la linguistique de l'acquisition et à la didactique du FLE

32M1030 CR.A (semestriel, automne)

Ivana Vuksanović, lundi 14-16

Ce cours aborde quelques questions majeures liées à l'apprentissage et à l'enseignement des langues étrangères, en prenant appui sur l'opposition souvent décrite entre grammaire et communication. Il présente les grands courants théoriques développés en linguistique appliquée et documente, à ce propos, les articulations entre les apports de la linguistique, de la psychologie et de la didactique. Il s'arrête plus particulièrement sur les approches interactionnistes et détaille les mécanismes liés aux stratégies de résolution de problèmes de communication, aux procédures de correction et aux profils d'apprenant-es. De nombreux exemples tirés d'interactions effectives en classe sont analysés à titre d'illustration.

Histoire critique des méthodologies en didactique des langues

32M1104 CR.P (semestriel, printemps)

Roberto Paternostro, lundi 12-14

Nous passerons en revue les principaux courants méthodologiques qui ont marqué l'évolution de la didactique des langues du XIX^e siècle à nos jours. Nous chercherons à en comprendre les caractéristiques dominantes tout en les situant dans leur contexte socio-culturel. Nous analyserons leur lien avec les théories linguistiques et psychologiques qui ont accompagné leur développement.

Techniques et supports motivants : jeux, énigmes et humour

32M1032 SE.A (semestriel, automne)

Martine Lenoble, vendredi 10-12

Les objectifs de ce séminaire sont de se familiariser à des techniques et supports motivants, de dégager la valeur d'apprentissage des activités présentées, de replacer une activité dans une séquence didactique et d'élaborer des activités pédagogiques à partir de supports motivants. Nous travaillerons dans ce séminaire à partir de jeux (jeux de langage et jeux dérivés du théâtre), de documents liés aux énigmes (histoires policières) et de documents humoristiques (des histoires drôles aux sketches en passant par les dessins d'humour).

L'analyse d'erreurs pour une correction formative

32M1034 SE.A (semestriel, automne)

Martine Lenoble, vendredi 12-14

Ce séminaire se propose d'entraîner à repérer et interpréter les erreurs dans le cadre d'une correction formative. Il se basera sur des corpus constitués de productions écrites d'apprenant-e-s allophones et s'articulera autour des points suivants :

- normes et variations
- quel français enseigner?

- de la faute à l'erreur
- la place de l'erreur dans les différentes méthodologies
- les différents courants de l'analyse d'erreurs
- la correction formative de textes selon les quatre niveaux (pragmatique, textuel, morphosyntaxique et lexical)

BA7 : Techniques de la langue

Synthèse et argumentation

32M1070 CS.AN (annuel – 5 heures)

Bertrand Sthioul et Isabelle Racine, lundi 8-11 et mercredi 8-10, annuel

Les objectifs de ce cours-séminaire sont de savoir écouter, lire et analyser divers types de documents, de développer la capacité à utiliser la langue orale et écrite dans un contexte académique, d'apprendre à poser une problématique et à produire une argumentation cohérente en réinvestissant des sources variées. Différentes activités seront proposées, telles que lecture de textes, écoute de documents sonores, visionnement d'émissions, exercices ciblés, productions orales et écrites de longueur variée, afin de développer progressivement la maîtrise des techniques suivantes :

- Exploitation du discours d'un autre locuteur (restitution, reformulation et résumé de la parole d'autrui) ;
- Prise de position sur un thème donné (construction d'une argumentation, maîtrise des liens logiques, modalisation) ;
- Synthèse de différentes sources (confrontation de documents, résumé, compte rendu critique).

Évaluation

Contrôle continu sur l'année.

Le contrôle continu se compose de quatre épreuves écrites réparties sur l'année, pendant les semaines de cours. Les trois premières durent 2 heures 30. La dernière dure 4 heures. La moyenne est calculée en prenant la note de la 4^{ème} épreuve (qui compte double) et les deux meilleures notes des trois autres épreuves.

Conditions : pour pouvoir se présenter à une épreuve du contrôle continu, un-e étudiant-e doit avoir assisté à plus de 70% des cours préparatoires à chaque épreuve. L'étudiant-e doit également avoir rendu, dans les délais, un nombre déterminé de travaux écrits (précisé par l'enseignant-e lors de chaque période préparatoire à une épreuve).

Remarque(s) :

- Si un-e étudiant-e se présente au premier contrôle continu et renonce au DE1b, par la suite, cela sera compté comme un échec et il/elle n'aura donc plus que deux tentatives.
- Un-e étudiant-e qui remplit les exigences au niveau des présences et du nombre de travaux à rendre mais échoue au contrôle continu peut, s'il/elle le souhaite, se présenter à un examen de rattrapage à une session ultérieure, qui comptera comme une 2^{ème} tentative. Par contre, un-e étudiant-e qui ne satisfait pas à ces exigences doit refaire l'intégralité du module.

TP au laboratoire

32M1071 – TP.AN (annuel, facultatif)
Françoise Zay, mercredi 13-14

Travail personnel dirigé, au moyen des diverses ressources du laboratoire de langues. Les exercices seront pratiqués en autonomie et peuvent concerner la compréhension orale et l'amélioration de la prononciation ainsi que l'entraînement à la lecture à voix haute. Ces travaux pratiques sont facultatifs. Ils ne sont pas évalués et ne donnent droit à aucun crédit.

Conditions : les étudiant-es doivent s'inscrire au début de chaque semestre, la gestion des inscriptions se faisant en fonction du nombre de places disponibles.

La première séance du semestre (mercredi 21 septembre) sera consacrée à la formation à l'utilisation du laboratoire. Lors de la deuxième séance (mercredi 28 septembre), les étudiant-es passeront un test qui permettra à l'enseignante d'élaborer un programme de travail personnalisé. Les étudiant-es qui n'auront pas assisté à ces deux séances initiales ne seront pas autorisé-es à utiliser le laboratoire en cours de semestre. Un-e étudiant-e absent-e sans justification pendant deux séances consécutives sera désinscrit-e.

BA7 : Champ complémentaire

Codes et emplacements des salles de cours

Code	Bâtiment	Adresse
PHIL	Philosophes	Bd des Philosophes 22 1205 Genève
BAT	Battelle A	Rte de Drize 7 1227 Carouge
SCII	Sciences II	Quai Ernest-Ansermet 30 1205 Genève
IFAGE	Ifage	Place des Augustins 19 1205 Genève
ATHENEE	Palais de l'Athénée	Rue de l'Athénée 2 1205 Genève
MARAICHERS	UNIGE : Section des sciences de la Terre et de l'environnement	Rue des Maraîchers 13 1205 Genève
L.S.	Les Salons	Rue J.-F. Bartholoni 6 1204 Genève
M	Uni Mail	Boulevard du Pont-d'Arve 40 1205 Genève
PM	Pavillon Mail	Boulevard du Pont-d'Arve 40 <i>derrière Uni Mail</i>
U	Uni Dufour	Rue du Général-Dufour 24 1205 Genève
UOG	Université Ouvrière de Genève	Place des Grottes 3 1201 Genève
L	Landolt	Rue De-Candolle 2 1205 Genève



<https://www.unige.ch/lettres/fr/infos/lieu/>



Semestre d'automne 2022		Semestre d'automne 2022
Rentrée (séance d'information)	Lundi 19 ou mardi 20 septembre	Inscription en ligne « IEL » Du vendredi 30 septembre au lundi 10 octobre ▶ 20h
Début des cours Fin des cours	Mercredi 21 septembre Vendredi 23 décembre	Inscriptions « IEL » aux cours Du vendredi 21 octobre au lundi 31 octobre ▶ 20h
<i>Informations pour l'inscription en ligne « IEL »</i>	<i>Jeudi 29 septembre</i> <i>18h15 – salle Uni-Dufour 300</i>	
Séance obligatoire uniquement pour les étudiants : DE+BA+MA+DESFLE		
Dies Academicus (pas de cours entre 10h et 12h)	Vendredi 14 octobre	
Semaine de lecture (pas de cours)	Du lundi 7 au vendredi 11 novembre	
Session d'examens janvier-février 2023	Du lundi 23 janvier au mercredi 8 février	

Semestre de printemps 2023		Semestre de printemps 2023
Début des cours Fin des cours	Lundi 20 février Vendredi 19 mai	Inscriptions en ligne « IEL » Du lundi 20 février au mercredi 1 ^{er} mars ▶ 20h
Semaine de révision (congé)	Du lundi 22 au vendredi 26 mai Vendredi 7 au dimanche 16 avril	Inscriptions « IEL » aux examens (Session mai-juin) Du lundi 6 mars au jeudi 16 mars ▶ 20h
Fête du travail (congé)	Lundi 1^{er} mai	
Ascension (congé)	Jeudi 18 mai	
Pentecôte (congé)	Lundi 29 mai	
Session d'examens mai-juin 2023	Du mardi 30 au vendredi 16 juin	
Session d'examens août-septembre 2023	Du lundi 28 août au vendredi 8 septembre (susceptible d'être modifié !)	Inscriptions « IEL » aux examens (Session août-septembre) Du lundi 3 juillet au dimanche 9 juillet ▶ 20h (susceptible d'être modifié !)

2022 - AUTOMNE

	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI			
	RACINE/STHIOUL ZAY	PHIL 002+LABO PHIL111 PM 10	RACINE/STHIOUL ZAY	BOREL	RACINE/STHIOUL	PHIL 016+LABO PHIL111 AN	RACINE/STHIOUL	PHIL 016+LABO PHIL111 AN	32M1094	ZUCHUAT		PHIL 001
08:15 à 09:00	32M1070 32M1098	RACINE/STHIOUL ZAY	PHIL 002+LABO PHIL111 PM 10		32M1070	RACINE/STHIOUL	PHIL 016+LABO PHIL111 AN		32M1094	ZUCHUAT	PHIL 001	08:15 à 09:00
09:15 à 10:00	32M1070 32M1098	RACINE/STHIOUL ZAY	PHIL 002+LABO PHIL111 PM 10		32M1070	RACINE/STHIOUL	PHIL 016+LABO PHIL111 AN		32M1094	ZUCHUAT	PHIL 001	09:15 à 10:00
10:15 à 11:00	32M1070 32M1099-gA	RACINE/STHIOUL ZAY	PHIL 002+LABO PHIL111 PM 10	GROBET	32M1097	RACINE/STHIOUL	PHIL 002+LABO PHIL111 PM 10	32M1096	MARAICHERS 201	LENOBLE	MR 170	10:15 à 11:00
11:15 à 12:00	32M1099-gA	ZAY	PM 10	GROBET	32M1097	ZAY		32M1096	MARAICHERS 201	LENOBLE	MR 170	11:15 à 12:00
12:15 à 13:00	32M1001	BENETTI	PM 10	BOREL	32M1025	RACINE	MS 130	32M1110	IFAGE 402	LENOBLE	M 2150	12:15 à 13:00
13:15 à 14:00	32M1001	BENETTI	PM 10	BOREL	32M1025	RACINE ZAY	MS 130 LABO PHIL 111 AN	32M1110	IFAGE 402	LENOBLE	M 2150	13:15 à 14:00
14:15 à 15:00	32M1030	VUKSANOVIC	ATHENE/SALON	BENETTI	32M1102	BORD-ZUCH+BER	PHIL 114					14:15 à 15:00
15:15 à 16:00	32M1030	VUKSANOVIC	ATHENE/SALON	BENETTI	32M1102	BORD-ZUCH+BER	PHIL 114					15:15 à 16:00
16:15 à 17:00	32M1101	RACINE	PHIL 104	ZAY	32M1099-gB	PRIKHODKINE	U 159	32M1136	SCI - A50B			16:15 à 17:00
17:15 à 18:00	32M1101	RACINE	PHIL 104	ZAY	32M1099-gB	PRIKHODKINE	U 159	32M1136	SCI - A50B			17:15 à 18:00

2023 / PRINTEMPS

		LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI	
		RACINE/STHIOUL	PHIL 002-LABO PHIL111 AN			RACINE/STHIOUL	PHIL 016-LABO PHIL111 AN				
08:15 à 09:00	32M1070										
09:15 à 10:00	32M1070	RACINE/STHIOUL	PHIL 002-LABO PHIL111 AN			RACINE/STHIOUL	PHIL 016-LABO PHIL111 AN				
10:15 à 11:00	32M1070	RACINE/STHIOUL	PHIL 002-LABO PHIL111 AN			CÔTÉ	PHIL 114 P	32M1103	STHIOUL	M 1193 P	
11:15 à 12:00	32M1070					CÔTÉ	PHIL 114 P	32M1103	STHIOUL	M 1193 P	
12:15 à 13:00	32M1104	PATERNOSTRO	ATHENE/SALON P	32M1024	GAJO			32M1095	BERNHARDT	PHIL 114 P	
13:15 à 14:00	32M1104	PATERNOSTRO	ATHENE/SALON P	32M1024	GAJO			32M1095	BERNHARDT	PHIL 114 P	
14:15 à 15:00				32M1100	BENETTI						
15:15 à 16:00				32M1100	BENETTI						
16:15 à 17:00				32M1120	PATERNOSTRO			32M1011	ZAY	MR070 P	
17:15 à 18:00				32M1120	PATERNOSTRO			32M1011	ZAY	MR070 P	

BA
2023 / PRINTEMPS

	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI	
	32M1070	RACINE/STHIOUL PHIL 002+LABO PHIL111 AN			32M1070	RACINE/STHIOUL PHIL 016+LABO PHIL111 AN				
08:15 à 09:00										
09:15 à 10:00	32M1070	RACINE/STHIOUL PHIL 002+LABO PHIL111 AN			32M1070	RACINE/STHIOUL PHIL 016+LABO PHIL111 AN				
10:15 à 11:00	32M1070	RACINE/STHIOUL PHIL 002+LABO PHIL111 AN			32M1144	CÔTÉ	PHIL 114	P	32M1103	STHIOUL M 1193
11:15 à 12:00					32M1144	CÔTÉ	PHIL 114	P	32M1103	STHIOUL M 1193
<hr/>										
12:15 à 13:00	32M1104	PATERNOSTRO	ATHENEZ/SALON	P	32M1024	GAUO	IFAGE 405	P	32M1095	BERNHARDT PHIL 114
13:15 à 14:00	32M1104	PATERNOSTRO	ATHENEZ/SALON	P	32M1024	GAUO	IFAGE 405	P	32M1095	BERNHARDT PHIL 114
14:15 à 15:00					32M1100	BENETTI	IFAGE 401	P		
15:15 à 16:00					32M1100	BENETTI	IFAGE 401	P		
16:15 à 17:00					32M1120	PATERNOSTRO	PHIL 003	P	32M1011	ZAY MR070
17:15 à 18:00					32M1120	PATERNOSTRO	PHIL 003	P	32M1011	ZAY MR070